

A supposer que tous les bills de divorce recommandés par le comité et actuellement à divers stades d'étude devant le Parlement reçoivent la sanction royale, les chiffres comparatifs de dissolutions de mariages accordées par le Parlement depuis dix ans s'établissent comme il suit:

1938	85
1939	50
1940	62
1941	49
1942	73
1943	92
1944	111
1945	179
1946	290
1947	350

Considérant que le nombre de demandes en divorces a augmenté par sauts et par bonds et est susceptible de s'accroître davantage, et que cette année de telles pétitions ont atteint un chiffre record, votre comité recommande que le Parlement s'emploie énergiquement à trouver immédiatement une solution au difficile problème que pose cette question de divorces dans la province de Québec, afin que ce dernier ne soit plus obligé de prendre action en la matière.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,

Président.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Haig, propose que ledit rapport soit maintenant agréé.

Après débat, et

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Sinclair, il est

Ordonné: Que le sujet du dernier rapport du comité permanent des Divorces soit communiqué au Conseiller parlementaire du Sénat, afin qu'il l'étudie et en fasse rapport dès l'ouverture de la prochaine session du Parlement.

L'honorable sénateur J. J. Donnelly, du comité permanent des Ressources naturelles, auquel a été déferé le sujet qui forme la matière de la motion suivante proposée par l'honorable sénateur McDonald (*Kings*), présente au Sénat le rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

Le MERCREDI 9 juillet 1947.

Le comité permanent des Ressources naturelles, après avoir étudié le sujet de la motion proposée par l'honorable sénateur McDonald (*Kings*), savoir:

Que, en vue des récentes découvertes de minerai de phosphate à haute teneur dans la région du Saguenay, province de Québec, ainsi que de potasse de bonne qualité dans la province de Saskatchewan, les autorités fédérales et provinciales confèrent entre elles afin d'adopter de